

# Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Efficacité énergétique

### **Luc Blanchette annonce l'attribution d'une aide financière de 74 153 \$ à Sobeys Québec**

**Ville-Marie, le 13 août 2015** – Le député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, ministre délégué aux Mines, ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et ministre responsable de la région du Nord-du-Québec, M. Luc Blanchette, annonce, au nom du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, M. Pierre Arcand, l'attribution d'une aide financière de 74 153 \$ à Sobeys Québec pour l'implantation d'un système de réfrigération au CO<sub>2</sub> dans son nouveau supermarché IGA inauguré en décembre dernier dans la ville de Témiscaming. Ce projet s'inscrit dans le programme ÉcoPerformance.

Sobeys Québec inc. est une chaîne de supermarchés canadienne fondée en 1907 à Stellarton en Nouvelle-Écosse. L'entreprise a construit un tout nouveau supermarché d'alimentation dans la ville de Témiscaming. Grâce à l'aide financière du gouvernement, les besoins en réfrigération de ce bâtiment sont assurés par un nouveau système de réfrigération au CO<sub>2</sub>.

Le projet consiste à utiliser la technologie du CO<sub>2</sub> comme réfrigérant, ce qui diminue le potentiel de réchauffement planétaire de 3 300 fois, comparé à l'ancien procédé R 507A. La récupération de chaleur, quant à elle, permet de générer des économies de 677 565 kWh. La chaleur récupérée est redistribuée afin de chauffer les espaces et de produire de l'eau chaude domestique.

« Notre gouvernement continue d'affirmer son leadership en offrant aux gens d'affaires le soutien nécessaire à la mise en place de mesures d'efficacité énergétique visant la réduction des émissions de gaz à effet de serres (GES) au Québec. Je salue l'initiative de Sobeys Québec qui, grâce à ce projet, diminue ses émissions de GES de plus de 296,6 tonnes chaque année, ce qui équivaut à retirer 87 véhicules de nos routes », a déclaré le ministre, M. Luc Blanchette.

« La création d'emplois et la relance de l'économie québécoise font partie des priorités de notre gouvernement. En soutenant l'efficacité énergétique de nos entreprises par des initiatives comme le programme ÉcoPerformance, nous favorisons, entre autres, le développement d'une économie plus verte », a renchéri le ministre Pierre Arcand.

« Grâce au Fonds vert, dont les revenus sont principalement issus du marché du carbone, le gouvernement soutient les entreprises québécoises dans leur transition vers un monde plus sobre en carbone. En plus de favoriser la relance et le développement durable de notre économie, cette mesure concrète, qui s'inscrit dans notre Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, nous permet de lutter, ensemble, contre les changements climatiques afin d'assurer une qualité de vie à nos enfants », a pour sa part affirmé le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, David Heurtel.

### **À propos du programme ÉcoPerformance**

Financé par le Fonds vert, le programme ÉcoPerformance a pour but de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique des entreprises par le financement de projets ou de mesures liés à la consommation et à la production d'énergie, de même qu'à l'amélioration des procédés. Pour plus d'information sur ce programme, consultez le site [efficaciteenergetique.gouv.qc.ca](http://efficaciteenergetique.gouv.qc.ca).